

Consignes de tri pour le plastique

Doivent être recyclés :



Uniquement les bouteilles et flacons en plastique

Les bouchons peuvent être jetés avec les bouteilles ou remis à des associations

Exceptions :

les bouteilles d'huile de moteur et de produits dangereux doivent être déposées séparément en déchetterie

Non recyclables :



boîte à oeufs en plastique



pot de yaourt ou de crème



barquette en polystyrène



tube de dentifrice



eco-recharge



barquette de beurre



emballage doypack



sac plastique et emballage de pack d'eau



emballage divers en plastique



emballages alimentaires divers (barquette, boîte, etc.)